

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

**Le Cayrol
COMMUNE**

Numéro SIRET : 21120064700017
Poste comptable : SGC ESPALION

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	616 756,55	534 022,85	489 013,35	A1	406 279,65
Investissement	427 591,32	203 091,06	(3)	A2	-94 176,37
Fonctionnement	189 165,23	330 931,79	(4)	A3	500 456,02

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	40 840,00	III + IV	82 000,00	B1 41 160,00
Investissement	I	40 840,00	III	82 000,00	B2 41 160,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	447 439,65
Investissement	A2 + B2	-53 016,37
Fonctionnement	A3 + B3	500 456,02

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et – si recettes > dépenses

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes et – si recettes > dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire et – si excédentaire

(5) Indiquer le signe – si déficit et – si excédent

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 40 840,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	340,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	40 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 82 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	82 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	460 881,65	513 898,02
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	40 840,00	82 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 94 176,37	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		595 898,02	595 898,02
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	771 651,65	324 212,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 447 439,65
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		771 651,65	771 651,65
TOTAL DU BUDGET (4)		1 367 549,67	1 367 549,67

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats antérieurs ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses : aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes : aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses : aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes : aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR - solde d'exécution reporté - crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR - résultat reporté - crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement - total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	765 360,52	40 840,00	0,00	460 881,65	460 881,65	0,00	460 881,65	501 721,65
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041481 Subv. Autres cnes Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182 Autres org pub - Bâti. et installations	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	754 360,52	40 500,00	0,00	454 881,65	454 881,65	0,00	454 881,65	495 381,65
212 Agencements et aménagements de terrains	106 003,31	3 500,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	8 500,00
2131 Bâtiments publics	220 000,00	15 000,00		198 000,00	198 000,00	0,00	198 000,00	213 000,00
2132 Bâtiments privés	388 000,00	10 000,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	170 000,00
2151 Réseaux de voirie	17 800,00	0,00		50 881,65	50 881,65	0,00	50 881,65	50 881,65
2181 Install. générales, agencements	12 557,21	12 000,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	32 000,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	10 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	764 360,52	40 500,00	0,00	459 881,65	459 881,65	0,00	459 881,65	500 381,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 000,00	340,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 340,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	340,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 340,00

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000,00	340,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 340,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		765 360,52	40 840,00	0,00	460 881,65	460 881,65	0,00	460 881,65	501 721,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	635 036,63	82 000,00	460 881,65	460 881,65	542 881,65	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	222 182,79	82 000,00	0,00	0,00	82 000,00	
1322 Subv. non transf. Régions	30 646,28	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	
1323 Subv. non transf. Départements	123 631,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	
13258 Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	64 905,51	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	
1348 Autres fonds non transférables	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	125,00	125,00	125,00	
2132 Bâtiments privés	0,00	0,00	125,00	125,00	125,00	
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	222 182,79	82 000,00	125,00	125,00	82 125,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
10222 FCTVA	57 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	
Total des recettes financières	68 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	290 182,79	82 000,00	26 125,00	26 125,00	108 125,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	340 404,84		429 860,65	429 860,65	429 860,65	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 449,00		4 896,00	4 896,00	4 896,00	
28041481 Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00		95,00	95,00	95,00	

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat. études	4 206,00		4 206,00	4 206,00	4 206,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	243,00		595,00	595,00	595,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		344 853,84		434 756,65	434 756,65	434 756,65

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20 204 21 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15 29 39 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	670 401,46	0,00	0,00	771 651,65	771 651,65	0,00	771 651,65	771 651,65
011	Charges à caractère général (4)	150 310,00	0,00	0,00	170 410,00	170 410,00	0,00	170 410,00	170 410,00
60611	Eau et assainissement	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Électricité	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 700,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
618	Divers	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 200,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	114 708,00	0,00		102 100,00	102 100,00		102 100,00	102 100,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6411	Personnel titulaire	51 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6413	Personnel non titulaire	17 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6470	Autres charges sociales	6 708,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7392221	Fonds péréquation ress., com. et inlercom	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	56 678,62	0,00	0,00	60 385,00	60 385,00	0,00	60 385,00	60 385,00
65133	Secours d'urgence	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65311	Indemnités de fonction	28 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	1 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65315	Formation	800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	352,62	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	6 435,00	0,00		6 391,00	6 391,00	0,00	6 391,00	6 391,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 000,00	0,00		3 094,00	3 094,00	0,00	3 094,00	3 094,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	12 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65888	Autres	491,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		324 696,62	0,00	0,00	335 895,00	335 895,00	0,00	335 895,00	335 895,00
66	Charges financières	400,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6688	Autres	400,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	51,00			100,00	100,00		100,00	100,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	51,00			100,00	100,00		100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		851,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		325 547,62	0,00	0,00	336 895,00	336 895,00	0,00	336 895,00	336 895,00
023	Virement à la section d'investissement	340 404,84			429 860,65	429 860,65		429 860,65	429 860,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 449,00			4 896,00	4 896,00		4 896,00	4 896,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 449,00			4 896,00	4 896,00		4 896,00	4 896,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		344 853,84			434 756,65	434 756,65		434 756,65	434 756,65

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043)

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art, (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	311 712,00	0,00	324 212,00	324 212,00	324 212,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod, services, domaine, ventes diverses	16 449,00	0,00	16 484,00	16 484,00	16 484,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
7032	Stationnement et location voie publique	241,00	0,00	240,00	240,00	240,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	9 600,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 358,00	0,00	6 994,00	6 994,00	6 994,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 160,00	0,00	44 160,00	44 160,00	44 160,00
73211	Attribution de compensation	20 002,00	0,00	20 002,00	20 002,00	20 002,00
73221	FNGIR	14 158,00	0,00	14 158,00	14 158,00	14 158,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	81 083,00	0,00	69 451,00	69 451,00	69 451,00
73111	Impôts directs locaux	71 083,00	0,00	69 290,00	69 290,00	69 290,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	161,00	161,00	161,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	152 016,00	0,00	156 468,00	156 468,00	156 468,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 001,00	0,00	82 485,00	82 485,00	82 485,00
741121	DSR des communes	30 188,00	0,00	33 125,00	33 125,00	33 125,00
742	Dot. aux élus locaux	4 819,00	0,00	6 060,00	6 060,00	6 060,00
744	FCTVA	2 500,00	0,00	995,00	995,00	995,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	5 508,00	0,00	6 803,00	6 803,00	6 803,00
74836	Attnb. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	10 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7488	Autres attributions et participations	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	28 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
75888	Autres	3 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		311 708,00	0,00	324 163,00	324 163,00	324 163,00

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	Produits financiers	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00
7688	Autres	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	45,00	45,00	45,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	45,00	45,00	45,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		311 712,00	0,00	324 212,00	324 212,00	324 212,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 036 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) / (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Le Cayrol - Budget Communal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0 00		0 00					0 00	0 00	0 00	0 00
1687 Autres dettes (total)		0 00		0 00					0 00	0 00	0 00	0 00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					3 093,41
65748		Subvention	Croix Rouge	Association	55,00
65748		Subvention	ADMR	Association	400,00
65748		Participation	RASED	Autre personne de droit public	20,00
65748		Participation	Centre social Espalion	Autre personne de droit public	1 318,41
65748			Histoire et patrimoine d'Anglars	Association	200,00
65748			Les Jardifolies	Association	200,00
65748		Subvention	Lou caminaire del cairol	Association	200,00
65748		subvention	Lou Clouquié d'Anglars	Association	200,00
65748		subvention	Société de chasse du Cayrol	Association	200,00
65748		subvention	Ecole La Vitarelle Voyage scolaire	Autre personne de droit public	150,00
65748		subvention	Chal Libre 12	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention